



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Secrétariat des CSS
DREAL Midi-Pyrénées
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES
tél : 05 61 15 39 96

mél : candice.joffres@developpement-durable.gouv.fr

Muret, le

07 MAI 2014

Le Sous-Préfet de Muret

à

Mesdames et Messieurs
les membres de la CSS LINDE France,
Personnes et Organismes Associés au
PPRT LINDE France

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) LINDE France qui fera également office de réunion des personnes et organismes associés au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) LINDE FRANCE et qui se tiendra :

le vendredi 23 mai 2014 à 14h30
Sous-Préfecture de Muret
10, allée Niel - 31600 Muret

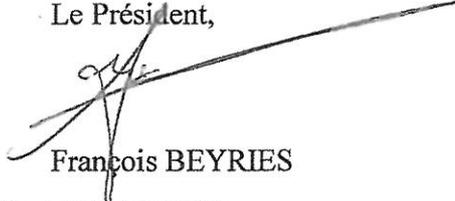
L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 juin 2013 ;
- 2/ Précisions sur les potentiels de dangers de l'oxygène ;
- 3/ Présentation de l'arrêté complémentaire du 3 février 2014 et des conclusions de l'étude technico-économique sur les travaux complémentaires de réduction des risques à la source ;
- 4/ PPRT Linde :
 - présentation de l'impact des conclusions de l'étude technico-économique Linde sur les cartes d'aléas et le projet de zonage réglementaire Linde,
 - présentation du projet de règlement du PPRT modifié,
 - recueil de l'avis des POA sur le projet de règlement PPRT modifié,
 - suites de la procédure PPRT.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite (pour les membres de la Commission de Suivi de Site) à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président,


François BEYRIES